



UN EMPLOI D'AVENIR DANS LES BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES, ACTIVITÉS CULTURELLES, C'EST POSSIBLE.

C'est un dispositif qui répond à des projets de recrutement liés à des activités d'utilité sociale ou de préservation de l'environnement ou liés à des secteurs créateurs d'emploi.

Vous recrutez un jeune en CDI* ou en CDD de 3 ans.

L'emploi d'avenir permet au jeune peu ou pas qualifié d'accéder à une première expérience professionnelle, d'acquérir plus de compétences au cours de son emploi et ainsi de construire son avenir professionnel.



VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT :

- Pour un organisme à but non lucratif, un établissement public, une collectivité, 75 % du SMIC horaire brut.
- Pour une entreprise, 35 % du SMIC horaire brut.

**CDI prioritairement pour les entreprises du secteur marchand*

DANS VOTRE SECTEUR, LES MÉTIERS ET ACTIVITÉS LES PLUS RECHERCHÉS.

ACCOMPAGNEMENT DE VOYAGES, D'ACTIVITÉS CULTURELLES OU SPORTIVES	• <i>Accompagner des personnes lors de visites de sites afin de leur faire découvrir des lieux (spécificités géographiques, historiques, culturelles, ...)</i>
ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS	• <i>Accueillir, renseigner et orienter des personnes à l'espace de réception ou au standard téléphonique de la structure et délivre des laissez-passer, badges, billets, invitations, ...</i> • <i>Réaliser la gestion du courrier (collecte, distribution, ...), des tâches administratives simples classement, saisie informatique...).</i>
ACCUEIL TOURISTIQUE	• <i>Appui pour accueillir et renseigner les touristes afin de faciliter leurs conditions de séjour ou de voyage.</i>
ENTRETIEN ESPACE VERTS	• <i>Aménager et entretenir des espaces verts (parcs, jardins, terrains de sport, ...) et des décors végétaux d'intérieur ou d'extérieur (bureaux, commerces, halls d'accueil, murs végétaux, ...) selon les règles de sécurité et la réglementation environnementale.</i> • <i>Procéder à l'installation de mobilier urbain.</i>
GARDIENNAGE DE LOCAUX	• <i>Accueillir et renseigner les publics, visiteurs, usagers de lieux (immeubles, établissements, locaux, ...) et surveiller les accès, abords et fréquentations.</i> • <i>Effectuer l'entretien et la maintenance des lieux et abords.</i>



COMMENT BÉNÉFICIER D'UN EMPLOI D'AVENIR

- Prenez contact avec votre agence Pôle emploi ou la mission locale (ou Cap emploi pour les travailleurs handicapés).
- Votre interlocuteur vous renseigne sur les conditions dans lesquelles vous pouvez recruter en emploi d'avenir, peut vous aider à construire la fiche de poste et vous mets en contact avec des candidats.